Ambulancier TNUP - Recyclage

Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

12h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Tout ambulancier breveté en transport non-urgent de patient est dans l'obligation de suivre un recyclage annuel dont le contenu est fixé par la Communauté Française

Au terme de cette formation de recyclage, les participants reçoivent une attestation de participation revalidant leur brevet d'ambulancier en transport médico-sanitai

Conditions d'accès

Être ambulancier TMS/TNUP

Aptitudes

Á partir de situations évoquées oralement ou lors de simulations, l'élève sera capable de:

intégrer de nouvelles techniques d'intervention et/ou de nouvelles notions scientifiques

actualiser des connaissances dans l'approche du patient; que ce soit au niveau réanimation cardio-pulmonaire,

du monitorage du patient, de son bilan vital, du nouveau matériel, que de la législation ou encore des aspects administratifs

d'appliquer de nouvelles techniques d'intervention

maîtriser l'utilisation de nouveau matériel

Programme

actes vitaux et techniques de réanimation (4h)

aspects déontologiques du transport et de l'accompagnement des patients (4h)

aspects spécifiques liés au transport non urgent (soins palliatifs, accompagnements psychologiques, etc.) (4h)

Dinant

Rue Fétis, 61 5500 Dinant

082 21 35 80

Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

centre.dinant@ifapme.be

Conditions d' inscription

Par e-mail

Via Madame Bresmal: natacha.bresmal@ifapme.be 082 21 35 89